

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 5 avril 2022

Nombre de conseillers
en exercice : 39
Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 24
Nombre de représentés : 10

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 24
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n° 2022-046

**TRANSFERT DES COMPETENCES
EAU ET ASSAINISSEMENT
CONVENTION DE CO-MAITRISE
D'OUVRAGE ENTRE LA
COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU
TERRITOIRE DE LA COTE OUEST
ET LA COMMUNE DE LE PORT
POUR LA REALISATION DE
TRAVAUX DE VRD SUR LE
TERRITOIRE DE LA COMMUNE
DE LE PORT**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le mardi cinq avril, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, M. Jean-Paul Babef, M. Henry Hippolyte, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Claude Adois, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe par M. Jean-Paul Babef, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Franck Jacques Antoine par M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, M. Jean-Max Nages par Mme Véronique Bassonville, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, Mme Brigitte Laurestant par Mme Danila Bègue, M. Zakaria Ali par M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Sophie Tsiavia par M. Alain Iafar, M. Patrice Payet par Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, Mme Paméla Trécasce par M. Didier Amachalla.

Arrivée(s) en cours de séance : Néant.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite et affichée le 28 mars 2022.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 19 AVR 2022

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2022-046

TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU TERRITOIRE DE LA COTE OUEST ET LA COMMUNE DE LE PORT POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE VRD SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LE PORT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015, dite loi NOTRÉ portant nouvelle organisation territoriale de la République, sur le transfert des compétences eau et assainissement à l'échelle intercommunale à compter du 1er janvier 2020 ;

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement - Travaux - Environnement" réunie le 23 mars 2022 ;

Vu le rapport présenté en séance le 5 avril 2022 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver les termes de la convention de co maîtrise d'ouvrage à intervenir entre la Commune de Le Port et le TCO pour la réalisation des travaux de VRD sur le territoire de la commune de Le Port pour les opérations suivantes :

- Requalification de l'entrée de Ville (Rue Général de Gaulle) ;
- Restructuration des rues Jean Bertho et la Poste ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU